

**Daniel Percheron veut rassurer**

Suite à la réunion de concertation qui a eu lieu à Le Quesnoy concernant les projets du centre d'essais ferroviaire et de nouvelles lignes, Daniel Percheron, président du conseil régional, a tenu à rassurer la population. Dans un communiqué, il a rappelé l'« enjeu d'aménagement du territoire » que cela représentait. Il a également souligné que « Ce seront finalement les citoyens directement concernés qui auront démocratiquement le dernier mot. »

**Pics de pollution sur la région**

Le soleil, les fortes températures et l'absence de vent : ce cocktail explosif a entraîné des pics de pollution sur toute la région et particulièrement sur la métropole lilloise hier. Selon Atmo Nord - Pas-de-Calais, qui surveille l'air en permanence, cette situation ne devrait pas se reproduire aujourd'hui. Cependant, en pareilles situations, il est demandé aux personnes sensibles de ne pas fumer et de limiter leurs efforts. En cas de problème, il est conseillé d'appeler le 15.

**Un passager les fesses à l'air**

Un passager d'une 205 Peugeot, qui montrait ses fesses nues par le toit ouvrant de la voiture sur une rocade autoroutière à Villeneuve-d'Ascq, a été interpellé samedi dernier par des CRS étonnés de ce comportement insolite, a-t-on appris hier de source judiciaire. Le jeune homme de 24 ans a expliqué aux policiers qu'il s'amusait à montrer ses fesses aux automobilistes pour faire rire des amis. Il doit être présenté en janvier prochain pour exhibition sexuelle.

## Suivre l'aventure en vélo de deux Lillois le long du fleuve du Danube

**DÉCOUVERTE**

**HÉLÈNE ET DANIEL PRENNENT À NOUVEAU LE CHEMIN DE L'AVENTURE**

Trois semaines de dépaysement. Hélène et Daniel partent vendredi pour un nouveau séjour, en vélo. Ces deux amoureux des randonnées à pied ont découvert il y a deux ans les joies des circuits en vélo. « On fait plein de découverte, chaque jour est une aventure » raconte Daniel Decroïe qui, quand il n'est pas sur les routes, travaille à l'hôpital cardiologique de Lille. Après la découverte du Connemara en Irlande, une traversée de la France jusqu'à Biarritz ou encore une virée à Strasbourg, les deux Lillois ont aujourd'hui décidé de suivre le Danube. Direction la Hongrie, la Slovaquie ou encore l'Autriche. « On profite des vols Low Costs » explique Daniel Decroïe. Et pour cette nouvelle excursion, les vélos ont déjà pris la route direction l'Allemagne.

Au-delà de l'aventure humaine, le couple espère bien développer un concept : le vélo à assistance électrique. Ce voyage sera leur première expérience sur une si longue distance avec ces vélos. Des tests ont déjà effectué et les distances parcourues peuvent atteindre les 100 km en une étape.

« Les vélos à assistance électrique existent depuis un moment, mais sur la métropole cela n'est pas connu. » Créés à partir d'un concept français, ces vélos sont fabriqués en partie en Chine, puis terminés en France.



Le vélo à assistance électrique est encore peu développé sur la métropole lilloise.

Repro Lilleplus

Avec une capacité de 50 km pour une batterie, ils permettent de rouler à environ 25 km/h en faisant moins d'effort. « C'est une bonne alternative à la voiture » constate Daniel Decroïe, qui aimerait entraîner ses collègues dans cette aventure quotidienne. Une solution intelligente pour éviter les bouchons qui représente tout de même un investissement de l'ordre de mille euros.

Adeline Boldoduck

**Différents modèles pour tous les styles**

Plusieurs revendeurs distribuent ces vélos à assistance électrique. Une société, basée au Luxembourg, couvre la Belgique et le Nord de la France. Elle propose, via notamment son site internet, plusieurs modèles allant du vélo de ville au tout terrain. Même si les cadres et les roues diffèrent, ainsi que les équipements, les caractéristiques de la batterie restent les mêmes. Les prix varient entre 1 000 et 1 700 euros pour des modèles plus évolués comme le 608 dont la forme est très originale.

Plus de renseignements sur le [www.velecaventure.com](http://www.velecaventure.com)

## Le temps se déchaîne sur la métropole lilloise

**MÉTÉO**

**LES FORTES CHALEURS DE CES DERNIERS JOURS ONT PROVOQUÉ DES ORAGES**

On n'y croyait plus mais finalement le beau temps est arrivé. Vite, très vite. Un peu trop même. La différence de température a été impressionnante. En deux semaines on est passé de 13°C à plus du double. Conséquence, la chaleur est difficile à supporter, les habits collent et les climatiseurs tournent à plein régime.

Les fortes chaleurs ont également provoqué des pics de pollution dans la région (voir ci-dessus), mais pas seulement. Les orages annoncés ont bien éclaté sur le Nord - Pas-de-Calais. La foudre a provoqué de nom-

breux incidents. Les pompiers ont notamment effectué une quinzaine de sorties, surtout dans les Flandres. Ce sont surtout des habitations qui ont été foudroyées, mais sans conséquence. Côté trafic, l'orage a endommagé des installations électriques ferroviaires dans la Somme, provoquant le retard des TGV, des trains Thalys et Eurostar sur la ligne Paris-Lille. Vers 18 h 30, une trentaine de trains a dû être arrêtée sur les voies, provoquant des retards de plus de deux heures. EDF n'a pas non plus chômé hier soir puisque de nombreuses coupures d'électricité ont eu lieu sur la métropole lilloise, et notamment dans plusieurs quartiers de Roubaix.

On se consolera quand même en se disant que ces intempéries n'ont pas empêché les supporters de regarder les matchs du Mondial...

A.B.

**Emploi Campagne de recrutement**

■ Véolia Environnement va créer six mille emplois à travers la France. Un bus s'arrêtera aujourd'hui à Lille. Les candidats pourront déposer leurs CV et discuter avec des responsables. Les postes à pourvoir vont de l'agent d'accueil à responsable technique en passant par frigoriste.  
☎ 03 20 63 86 46.

**Nouveau débat autour Da Vinci Code. Jacques Vermeylen, professeur d'écriture sainte à l'université Catholique de Lille tient une conférence sur le thème de « L'église confrontée à l'ésotérisme ».**

Ce soir à 20 h à la Catho, 60 boulevard Vauban à Lille.

**Fait Divers Deux médecins au tribunal**

■ Une peine de trois ans de prison, dont un an ferme, a été requise hier à l'encontre de deux ex-médecins qui comparaissent devant le tribunal de grande instance de Lille pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger. Le procureur a demandé une peine complémentaire d'interdiction définitive d'exercice de la médecine. Selon l'accusation, les D<sup>s</sup> Gérard Guéniot, 60 ans, et Michel Saint-Omer, 59 ans, alors membres du Mouvement du Graal, un groupe sectaire d'inspiration chrétienne, ont appliqué « des traitements inadaptés » entre 1995 et 1996 à une patiente atteinte d'un cancer du sein. Evelyne Marsaleix, une mère de deux enfants, devait décéder en janvier 1997 à l'âge de 31 ans. Elle avait entrepris à Tourcoing un jeûne de 21 jours et des soins à base de cataplasmes d'argile, un an avant son décès au domicile d'un couple, Joseph et Françoise Ohl, 71 et 69 ans, deux disciples du Graal. Le procureur Dominique Hoflack a requis contre ce couple une condamnation à un an de prison avec sursis pour non-assistance à personne en danger. Le jugement doit être mis en délibéré.